



Vlaanderen

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Résen
au
Monite
belge



23112062

22 AOUT 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffe

N° d'entreprise : 0659 784 397

Nom

(en entier) : Retirement Savings Vehicle for European Research
Insitutions

(en abrégé) : Resaver Pension Fund

Forme légale : OFP

Adresse complète du siège : rue de Pascale 22, 1040 Etterbeek

Objet de l'acte : Nomination administrateurs et du commissaire agréé - changement d'adresse

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 24 mars 2023

L'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 24 mars 2023 délibérant et statuant conformément à la loi et aux statuts, a acté ce qui suit:

NOMINATION

La nomination comme membre du Conseil d'Administration :

- Inderjitt Seehra, né le 04/07/1962 à Jamshedpur (Inde), résidant 195 Spring Grove Road, Isleworth, Middlesex, TW7 4AZ (Royaume-Uni).
- Johan Huijsse, né le 31/05/1960 à Middelburg (Pays-Bas), résidant Doelenstraat 12, 2801 PX Gouda (Pays-Bas).
- Filip Heymeryck, né le 29/08/1973 à Gand (Belgique), résidant Hogendonk 18, 9250 Waasmunster (Belgique).

Ils sont nommés pour une période de 4 ans.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2023 délibérant et statuant conformément à la loi et aux statuts, a acté ce qui suit:

NOMINATION DU COMMISSAIRE AGRÉÉ

La nomination de la société de réviseurs SC KPMG Réviseurs d'Entreprises, représentée par Arnaud Dellicour, comme réviseur agréé de l'IORP pour les années comptables 2023, 2024 et 2025. La rémunération annuelle convenue est de 17.850 EUR (hors frais et TVA).

CHANGEMENT D'ADRESSE

L'Assemblée Générale décide, conformément aux statuts, par un vote unanime, de transférer le siège de l'organisation à Boulevard de l'Empereur 10, 1000 Bruxelles.

Pour extrait conforme.

Bruxelles, le 19/06/2023

Mark Kíss
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Vôlet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).